**PROCÈS-VERBAL** d’une réunion ordinaire du **conseil d’établissement** de l’école institutionnelle de l’Arc-en-Ciel/de l’Aventure qui s’est tenue en visioconférence, le **13 octobre 2021 à 19 h**

**Étaient présents :**

* **Les représentants des parents**

Mmes Jacinthe Malo, Marie-Hélène Albert, Marie-Lisanne Tremblay, M. Maxime Gauthier,

M. Michel Gasseau, M. Samuel Dion

* **Les** **représentants** **des** **enseignants**

Mmes Anne-Marie Habr, Julie Dufour, Suzanne Lefebvre, Nancy Bélanger

* **Les représentantes du personnel de soutien**

 Mmes Caroline Tremblay et Josée Paquin

* **La direction**

 Mme Julie Sauvageau

1. **Ouverture de l’assemblée**

 Madame Sauvageau déclare la séance officiellement ouverte à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle permet aux membres de se présenter.

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

**CÉ-2021-2022-01**

 Il est proposé par Marie-Hélène Albert que l’ordre du jour soit adopté tel que présenté.

 Adoptée à l’unanimité

1. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 juin 2021**

**CÉ-2021-2022-02**

 Mme Jacinthe Malo propose l’adoption du procès-verbal de la réunion du 9 juin tel que présenté.

Adoptée à l’unanimité

1. **Suivis au procès-verbal**

Aucun suivi à faire.

1. **Droit de parole au public**

Aucun public.

1. **Élection du poste de président(e)**

 Madame Sauvageau explique de quelle façon se dérouleront les élections aux postes de président(e), vice-président(e), secrétaire et trésorier/trésorière du conseil d’établissement. Cette dernière agira en tant que présidente d’élection.

 Mme Julie Sauvageau se propose comme présidente d’élection et Mme Jacinthe Malo appuie la proposition.

 Durant la période de mise en candidature au poste de président(e), M. Maxime Gauthier s’est proposé. Il est élu par acclamation.

1. **Élection du poste de vice-président(e)**

 Durant la période de mise en candidature au poste de vice-président(e), Mme Jacinthe Malo s’est proposée. Elle est élue par acclamation.

1. **Élection du poste de secrétaire**

 Durant la période de mise en candidature au poste de secrétaire, M. Gauthier propose Mme Julie Dufour. Elle est élue par acclamation.

1. **Élection du poste de trésorier/trésorière**

 Durant la période de mise en candidature au poste de trésorier/trésorière, Mme Marie-Hélène Albert s’est proposée. Mme Albert est élue par acclamation.

1. **Nomination des membres de la communauté**

 Madame Sauvageau annonce que Mme Sylvie Loubier est de retour cette année. Mme Sauvageau mentionne également qu’elle a été approchée par Mme Lise Pelletier pour un projet de sécurité routière.

 Mme Jacinthe Malo propose d’aller chercher une ressource qui pourrait siéger sur le conseil d’établissement compte tenu du contexte actuel sur les enfants autochtones. Elle propose de prendre contact avec la direction de l’école Wahta.

 M. Gauthier propose de poursuivre la collaboration avec Mme Loubier et d’entrer en contact avec une personne-ressource pour les enfants autochtones. Si cela n’est pas possible, il suggère de contacter Mme Pelletier.

 Mme Marie-Lisanne Tremblay appuie la proposition.

1. **Dénonciation d’intérêt des membres**

 Madame Sauvageau explique que tout membre ayant des intérêts personnels qui pourraient le mettre en conflit par rapport à son rôle au sein du CÉ doit remplir le formulaire prévu à cet effet et le faire parvenir par courriel à la direction avant la tenue de la prochaine rencontre.

1. **Établissement du calendrier des rencontres**

 Madame Sauvageau présente le calendrier des réunions et l’échéancier de travail pour l’année scolaire 2021-2022.

**CÉ-2021-2022-03**

 Il est proposé par Marie-Lisanne Tremblay que le calendrier soit adopté tel que présenté.

 Adoptée à l’unanimité

1. **Établissement des règles de régie interne**

 Madame Sauvageau présente le document « Règles de régie interne pour les séances du conseil d’établissement ». Elle le soumet à l’adoption du conseil.

**CÉ-2021-2022-04**

 Il est proposé par Mme Nancy Bélanger que le document « Règles de régie interne pour les séances du conseil d’Établissement » soit adopté avec les modifications.

 Adoptée à l’unanimité

1. **Projection des sorties éducatives pour l’année scolaire 2021-2022**

 Madame Sauvageau parcourt les documents qui traitent des sorties éducatives des deux écoles. Elle mentionne que le document sera déposé à nouveau lors du C.É. de décembre. Elle répond aux questions des membres.

**CÉ-2021-2022-05**

 Il est proposé par Mme Anne-Marie Habr d’adopter la projection des sorties éducatives.

 Adoptée à l’unanimité

1. **Consultation des élèves**

 Mme Sauvageau rappelle les divers thèmes qui ont été proposés en juin dernier.

**CÉ-2021-2022-06**

 Mme Jacinthe Malo propose de faire un sondage qui couvre différents sujets (parascolaire, intérêts personnels, cour extérieure, etc.) sans entrer en profondeur pour chaque point. Elle pense que cela permettrait d’avoir un portrait global des intérêts des élèves et sur ce qu’il aime faire à l’école. Elle propose également de sonder les élèves sur la sécurité routière. M. Gasseau abonde dans le même sens.

 Mme Anne-Marie Habr propose de rendre la bibliothèque de l’école plus invitante et suggère également de questionner les élèves sur les compétences littéraires.

 Mme Albert croit qu’il serait intéressant de cibler un ou deux sujets ou de faire choisir les élèves sur ce qu’ils aimeraient voir être amélioré. Elle pense qu’il faut s’adapter au fait que les élèves du primaire sont tout de même petits et qu’ils doivent comprendre cette démarche. Il ne faudrait pas que ce sondage revienne aux parents.

 Mme Jacinthe Malo suggère que le sondage soit fait dans la classe par les enseignants.

 Mme Julie Dufour propose de consulter les élèves pour améliorer la bibliothèque des deux écoles. De façon plus précise, ils seraient consultés sur ce qu’ils aiment lire et sur l’aspect plus esthétique de leur bibliothèque.

 Mme Sauvageau suggère de discuter avec les membres du comité culturel afin que les élèves soient consultés et Madame Malo demande d’avoir un compte-rendu des différents sujets discutés.

 Mme Anne-Marie Habr s’engage à entreprendre cette démarche auprès du comité culturel puisqu’elle y participe.

 Adoptée à l’unanimité

1. **Projection des campagnes de financement pour l’année scolaire 2021-2022**

 Madame Sauvageau mentionne que dans le contexte actuel, la participation des parents demeure limitée. Toutefois, une première rencontre de l’OPP a été tenue pour cibler une campagne. M.  Gasseau prend la parole.

 M. Gasseau fait un compte-rendu de la première réunion tenue par l’OPP. Il y aura une activité de financement avant la période des fêtes. Il y aura vente de bûches de Noël préparées par la pâtisserie Michaud. Les bûches seront distribuées dans le respect des mesures sanitaires.

1. **Éducation à la sexualité**

 Madame Sauvageau dépose le tableau de programmation des activités. Le statu quo est proposé.

**CÉ-2021-2022-07**

 Il est proposé par M. Michel Gasseau d’adopter la programmation des activités telle que déposée.

Adoptée à l’unanimité

1. **Parascolaire**

Mme Julie Dufour, aide à la direction, fait une courte présentation du document.

 Madame Sauvageau mentionne que c’est une obligation du ministère d’offrir du parascolaire. Les règles sanitaires sont mises ne place.

 Mme Anne-Marie Habr appuie la proposition du document

1. **Plan de mise en œuvre**

 Madame Sauvageau dépose le plan de mise en œuvre et répond aux questions des membres.

1. **Budget de fonctionnement du CÉ**

 Madame Sauvageau dépose le budget.

1. **Formation obligatoire**

Madame Sauvageau rappelle que la formation des membres est obligatoire. Le document de l’an dernier est présenté à titre d’exemple. Un lien sera acheminé afin de faire le visionnement des capsules.

1. **Sécurité routière**

 Madame Sauvageau mentionne qu’une première étude a été déposée par la Ville de Québec afin de revoir un corridor scolaire sécuritaire pour élèves fréquentant l’Aventure. L’école de l’Arc-en-Ciel sera prochainement à l’étude.

 M. Gasseau est inquiet du fait que beaucoup de conducteurs oublient de s’arrêter complètement à l’arrêt situé à l’intersection des rues Wilfrid-Caron et Fortier.

Mme Malo a fait un signalement à la ville de Québec afin que le kilométrage maximal de la rue Fortier soit revu (30 km au lieu de 50 km). De plus, elle suggère de faire une démarche auprès de la SAAQ afin d’avoir accès à un programme pour sensibiliser les enfants à la sécurité routière. Elle donnera les coordonnées sous peu.

1. **Parole à la technicienne des services de garde**

Le personnel du service de garde est complet et Mme Tremblay est ouverte aux suggestions des parents.

1. **Parole au représentant de l’OPP**

 Madame Sauvageau a récolté les noms des parents intéressés par l’intermédiaire d’un sondage tel qu’annoncé en assemblée générale. Les noms ont été acheminés à M. Gasseau. Une première rencontre s’est tenue le 27 septembre dernier. M. Gasseau complète l’information.

1. **Parole au représentant du comité de parents**

Le 5 octobre avait lieu une soirée d’élection.

La politique des frais chargés aux parents est un nouveau dossier qui sera traité par le comité. Un travail sera fait ultérieurement. Les parents se questionnent à propos des frais chargés pour le papier de construction, les photocopies, etc. Le comité collabore avec le CSS à ce sujet. Les informations relatives au comité de parents sont disponibles sur le site du CSS. Mme Malo invite les parents à s’abonner à la page Facebook du comité de parents.

1. **Parole au responsable de la trésorerie**

Budget disponible : 1855 $

Mme Albert suggère d’utiliser une partie du montant pour l’amélioration de la bibliothèque. M. Gauthier est en accord avec cette idée.

1. **Sujets divers**

**27.1 Covid**

Mme Sauvageau précise que du personnel scolaire a été désigné pour recevoir une formation sur les tests Covid rapides. Ces tests seront faits en dernier recours seulement.

Mme Malo pose différentes questions afin de pouvoir informer les parents de l’école qui l’ont contactée à ce sujet.

1. **Levée de l’assemblée**

**CÉ-2021-2022-08**

 Il est proposé par M. Maxime Gauthier que la rencontre soit levée à 21 h 24.

Adoptée à l’unanimité

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Mme Julie DufourSecrétaire de la rencontre |  | M. Maxime GauthierPrésident |